



LA SUBJECTIVITÉ DANS L'ENSEIGNEMENT DU FLE*
FRANSIZCA'NIN YABANCI DİL OLARAK ÖĞRETİMİNDE ÖZNEMLİK
SUBJECTIVITY IN FRENCH LANGUAGE TEACHING

Havva ÖZÇELEBİ**

RÉSUMÉ : Une langue vivante est présente avec toutes ses dimensions dans la communication quotidienne, et puisque nous visons à un enseignement efficace du Français langue étrangère dans un milieu institutionnel et non francophone, nous nous devons de l'analyser sous tous ses aspects. La subjectivité en constitue une, et étant une propriété intrinsèque du langage, elle occupe une place importante dans la communication humaine. En effet, ce qui introduit le terme de la subjectivité dans la linguistique contemporaine, c'est l'énonciation. Avec l'apport des travaux réalisés par Émile Benveniste et Catherine Kerbrat-Orecchioni dans le domaine de la linguistique et de la subjectivité, nous allons essayer d'identifier les marques linguistiques explicitant la subjectivité. Nous comptons étudier la description et la progression de la subjectivité dans notre corpus *Campus 1, 2 et 3* afin de comprendre à quel niveau la subjectivité est présente dans l'approche adoptée par ce manuel.

Mots-clés: énonciation, subjectivité, Français langue étrangère

ÖZET: Yaşayan bir dil, tüm boyutlarıyla günlük iletişimimizde yer almaktadır. Fransızca'yı okul ortamında ve Fransızca konuşulmayan bir ülkede en iyi biçimde öğretmeyi hedefliyorsak, dili bütün boyutlarıyla incelememiz gerekir. Öznellik de dilin önemli boyutlarından biridir ve insan dilinin ayrılmaz bir parçası olduğundan insanların iletişiminde önemli bir yer tutmaktadır. Fransızca'nın öğretiminde öznelğin yerini araştırırken, öznelği dilbilimsel yöntemlerle açıklayan sözcelem kuramı çıkış noktamızı oluşturmaktadır. Émile Benveniste ve Catherine Kerbrat-Orecchioni'nin dilbilim ve öznellik alanlarındaki çalışmalarının ışığında, öznelğin sözle anlatılmasını sağlayan dilsel öğeleri Fransızcanın yabancı dil olarak öğretimi bağlamında betimlemeye ve açıklamaya çalışacağız. Fransızcanın yabancı dil olarak öğretiminde kullanılan yeni kitaplardan biri olan *Campus 1, 2 ve 3* bütüncemizi oluşturmaktadır. Amacımız bu üç düzeyde öznelğin nasıl öğretildiğini ve nasıl geliştirildiğini göstermeye çalışmaktır.

Anahtar Sözcükler: sözcelem, öznellik, Fransızcanın yabancı dil olarak öğretimi

ABSTRACT: A living language is present with all its dimensions in the daily communication. Since we aim at an effective teaching of French as foreign language in an institutional and non-francophone environment, we have to analyze it under all its aspects. The subjectivity, property of the man and language, take up an important space in the human communication. The theory of utterance, that introduces the term of the subjectivity in contemporary linguistics, constitutes our departure point. With the contribution of the works realized by Émile Benveniste and Catherine Kerbrat-orecchioni in the domain of linguistics and subjectivity, we will try to identify the linguistic brands explaining the subjectivity. We count study the description and the progression of the subjectivity in our corpus *Campus 1, 2 and 3* in order to understand to which level the subjectivity is present in this manual.

Keywords: utterance, subjectivity, French language teaching

1. INTRODUCTION

La question de l'enseignement des langues étrangères n'est pas nouvelle; aujourd'hui, les travaux sont essentiellement centrés sur la question suivante: comment apprendre mieux une langue étrangère? Les progrès que manifeste l'informatique dans les dernières années, influencent aussi l'enseignement des langues. Son succès est cependant discutable étant donné que l'informatique exclut le facteur humain, ce qui demeure le plus grand problème qu'elle n'a pas pu surmonter jusqu'à maintenant.

*Bu makale, Prof. Dr. Ayşe Kıran tarafından yönetilen ve Temmuz 2004 yılında savunulan *La subjectivité dans l'enseignement du FLE* adlı tez çalışmasından yararlanılarak hazırlanmıştır.

** Arş. Gör., Hacettepe Üniversitesi Eğitim Fakültesi Fransız Dili Eğitimi Anabilim Dalı, hsen99@yahoo.fr

Puisque l'informatique exclut le facteur humain, l'enseignement des langues étrangères soutenu par des espaces virtuels constitue un problème difficile à franchir, car l'homme est un être essentiellement subjectif qui transmet sa subjectivité à sa parole et c'est ainsi que la subjectivité apparaît dans le langage.

Les discussions à propos de la subjectivité remontent à l'Antiquité et se poursuivent de nos jours. Les premiers travaux sont effectués dans le domaine philosophique. Dans le domaine linguistique, le problème de la subjectivité est mis au jour au XX^e siècle par Émile Benveniste. Selon lui, "le fondement de la subjectivité est dans l'exercice de la langue" (Benveniste 2001: 260) et elle se manifeste par "(...) la présence du sujet parlant dans son discours" (Dubois et alii 1994: 452). Elle est donc un fait omniprésent, car elle apparaît à chaque emploi de la langue sous la forme de parole.

Étant un être subjectif et défini par l'ensemble de ses actes et de ses expériences, l'homme s'exprime par l'intermédiaire de ses paroles, comportements, mimiques et gestes. Pourtant, la subjectivité dans la langue n'est pas la simple étude de l'expression des sentiments et des opinions du sujet parlant, mais cette "étude de la subjectivité dans la langue s'étend à l'ensemble du lexique dans la mesure où le choix des mots est susceptible de renvoyer à l'énonciateur et au rapport qu'il entretient avec ce qu'il dit" (Ringoot et Robert-Demontrond 2004: 40).

Dans la lignée de Kerbrat-Orecchioni, nous pouvons dire que nous communiquons dans la vie quotidienne avec des expressions subjectives et qu'elles sont plus fonctionnelles que celles qui sont objectives (1980: 71). Quelles sont les marques de la subjectivité? En est-il de même dans l'enseignement des langues étrangères? Telles sont les questions auxquelles nous avons essayé de répondre en analysant le manuel de Français Langue Étrangère *Campus*, niveaux 1, 2 et 3.

2. LA DEIXIS

Selon Benveniste, l'homme est toujours présent dans la langue et il laisse ses empreintes à travers divers éléments linguistiques dans l'énoncé qu'il produit. Un énoncé peut être grammaticalement correct ou non, mais il serait non compréhensible hors de sa situation de production. Celui qui produit l'énoncé dans un moment et à un endroit précis est l'énonciateur, et celui qui le reçoit et le décode est le co-énonciateur. L'ensemble de ces éléments constitue la situation d'énonciation selon laquelle s'interprètent leurs fonctions et leurs référents, c'est-à-dire le contenu du message. La présence de tous ces éléments, appelés aussi des déictiques, dans la situation d'énonciation constitue la deixis.

Les déictiques sont des éléments linguistiques figurant dans l'énoncé mais n'ayant pas de référents précis hors du contexte. Leurs référents ne se déterminent que par rapport à la situation d'énonciation où l'énoncé est réalisé. Ce sont des pronoms personnels, des démonstratifs, des adverbes de lieux et de temps et les référents. Il faut noter que tous ces indicateurs n'ont pas toujours de valeur déictique; ils ne le sont que dans la situation d'énonciation. Outre ceux-ci, il existe aussi des référents comme "1999", "mai 2003" qui sont nommés des référents à repérage "absolu" (Kerbrat-Orecchioni 1980: 36; Maingueneau 1993: 15, 23) ou bien des référents extra-linguistiques. Pour qu'ils puissent être repérés, ce type de référents n'ont pas besoin de contexte ni de cotexte; ils s'auto-déterminent, les connaissances encyclopédiques et chronologiques de l'énonciateur sont suffisantes pour leur identification. En voici quelques exemples:

1. Aujourd'hui, nous sommes en Suisse, à Lausanne¹... (*Campus 1*, p. 30)
2. 24 octobre 1929, le jeudi noir de Wall Street. (*Campus 1*, p. 35)

2.1. Les Déictiques Spatiaux

L'interprétation des déictiques spatiaux se fait selon l'endroit où l'énonciateur produit son énoncé et le moindre changement dans cet endroit exige une nouvelle interprétation. En dehors des déictiques spatiaux à repérage absolu, l'énonciateur dispose de divers éléments linguistiques pour se situer ou

¹Les référents sont soulignés par nous.

pour localiser son référent dans l'espace. Ce sont les démonstratifs, les adverbes de lieux, les présentatifs et certains verbes.

Les démonstratifs désignent des objets qui se trouvent dans l'environnement de l'énonciateur. Parmi les démonstratifs, on peut distinguer les "purs déictiques": "ceci", "cela", "ça"; les pronoms: "celui-ci", "celui-là"; les adjectifs démonstratifs: "ce", "cette", "ces" et les emplois anaphoriques. Les "purs déictiques" sont en général accompagnés d'un geste du locuteur.

3. Regarde celui-ci. Je le trouve génial. (*Campus 2*, p. 62)

Pour les adverbes déictiques spatiaux, nous pouvons citer à titre d'exemple les suivants : "ici", "là", "là-bas", "près (de)/ loin (de)", "devant/ derrière", "à gauche/ à droite" ...

4. Oui, bien sûr, c'est tout près d'ici. (*Campus 1*, p. 48)

Les présentatifs "voici" et "voilà" servent à désigner un élément présent dans la situation d'énonciation, et ils peuvent aussi reprendre un élément déjà évoqué, c'est-à-dire avoir une fonction anaphorique. Ils introduisent de plus "des compléments circonstanciels de temps; ils jouent alors le rôle d'une préposition" (Riegel et alii 2002: 456-457). Dans un tel emploi, ils expriment l'antériorité et un processus qui continue jusqu'au moment de l'énonciation.

5. Et je n'ai pas de mari. Voilà tu sais tout. (*Campus 1*, p. 22)

6. Voici maintenant trois jours qu'un bateau de pêche n'est pas rentré au port de Concarneau en Bretagne (...). (*Campus 2*, p. 60, Bilan 4, ex. 6, transcription à la page 171)

Parmi les déictiques spatiaux, nous pouvons citer certains verbes qui reçoivent des valeurs déictiques en indiquant "un déplacement vers l'endroit où se trouve le locuteur" (Riegel et alii 2002: 579). Les verbes "venir", "revenir", "rentrer", et dans certains cas "arriver", peuvent être cités dans ce groupe.

7. Il revient de temps en temps... Il a des copains ici. (*Campus 2*, p. 54)

2.2. Les Déictiques Temporels

L'interprétation des déictiques temporels se fait par rapport au moment de l'énonciation, qui constitue en fait le présent linguistique de l'énonciation. L'énonciateur établit une chronologie de ses énoncés par rapport au moment de l'énonciation: "avant/après". Dans cette classe, nous pouvons citer les désinences verbales, les adverbes et les groupes prépositionnels de temps et les adjectifs temporels.

Les désinences verbales marquent la présence de l'énonciateur dans son énoncé en exprimant le passé/le présent/le futur, toujours par rapport à son présent et indiquent la manière dont il envisage son procès, ceci parce que c'est effectivement celui-ci qui crée la notion de temps dans l'énonciation.

8. Diplômée d'une école de commerce de New York, je viens de passer trois ans à l'université de Bordeaux où j'ai obtenu une licence de français. (*Campus 2*, p. 26, lettre)

Les adverbes et les groupes prépositionnels de temps expriment le temps par rapport au moment de l'énonciation du sujet: "maintenant", "aujourd'hui", "demain", "hier", "avant-hier", et des prépositions qui servent à exprimer le temps: "depuis", "à partir de", "ça fait ... que", "il y a" ... Les deux catégories peuvent marquer la simultanéité, l'antériorité et la postériorité.

9. Oui, mais je participe à un débat dans cinq minutes. (*Campus 1*, p. 152)

Dans certaines situations, les adjectifs tels que "futur", "actuel", "ancien", "prochain", "moderne", etc. peuvent fonctionner comme des adjectifs déictiques, puisqu'ils indiquent le temps par rapport au moment de l'énonciation.

10. (...) Non, le week-end prochain, j'ai quatre jours de congé (...). (*Campus 1*, p. 160)

2.3. Les Personnes et les Appellatifs

Les pronoms personnels obtiennent des valeurs déictiques dans un contexte bien précis puisqu'ils servent à désigner la/les personne(s) qui prend/prennent la parole ou bien le(s) destinataire(s). Ces pronoms et noms sont en effet des formes linguistiques sans référent précis lorsqu'ils ne sont pas appropriés par des coénonciateurs. Ils acquièrent de différentes valeurs à chaque fois qu'un sujet parlant ait besoin de se désigner ou de désigner son interlocuteur.

11. Ah, vous connaissez le nouveau commercial de Technimage? – Oui, nous avons fait nos études ensemble. (*Campus 1*, p. 62)

Quant aux appellatifs, ils sont employés dans un contexte afin d'interpeller le co-énonciateur. Ils peuvent être "des noms propres, des termes de parentés et des noms spécifiques (papa, maman, Sir, Monsieur, etc.)" (Dubois et al 1994: 45). Surtout les termes de parenté et les noms spécifiques marquent la subjectivité, car par l'intermédiaire de ces termes, l'énonciateur manifeste le rapport qu'il entretient avec son co-énonciateur.

12. Excusez-moi, monsieur, vous connaissez la rue Lepois ? (*Campus 1*, p. 48) (déictique)

Quand ils désignent indirectement leurs référents, ils renvoient à une troisième personne se trouvant hors du discours, et ne sont plus de déictiques.

13. Non, je ne peux pas. Papa va t'accompagner à l'école. (*Campus 1*, p. 139, les explications) (anaphore)

2.4. Le Référent

Tout acte d'énonciation a pour but de faire agir le co-énonciateur ou de lui transmettre un message. Le contenu de ce message constitue la matière de la communication qui peut être un objet concret ou abstrait, une personne, un événement, un espace, un temps, appartenant au monde extralinguistique, réel ou imaginaire (Riegel et alii 2002: 569). En faisant partie du contexte, cette entité appelée "référent" acquiert aussi une valeur déictique. De plus, celui-ci exige la coopération entre les coénonciateurs, car l'énonciateur laisse des traces linguistiques dans son énoncé grâce auxquelles le co-énonciateur identifie le référent. Autrement, ce dernier ne pourrait pas l'identifier exactement et l'énonciateur n'arriverait pas à son but. Afin d'introduire son référent dans la communication, l'énonciateur dispose de différents types de désignation. Ce sont des descriptions définies, démonstratives, des noms propres, des anaphores.... Parmi ces descriptions, plusieurs en peuvent indiquer le même référent. L'ensemble de ces descriptions constitue la co-référence: le référent est le même, mais les expressions qui le décrivent sont différentes.

14. Un chasseur de 25 ans a été mortellement blessé par un de ses collègues, alors qu'ils chassaient le sanglier à affût en Moselle. La victime a quitté son poste sans prévenir et a été touchée par son ami, qui l'a prise pour un animal. (*Campus 2*, p. 59, *Midi-Libre*, 2000-2001)

3. LES MARQUES DE LA SUBJECTIVITÉ

La subjectivité n'apparaît pas seulement par l'actualisation de la langue par l'énonciateur, mais celui-ci possède d'autres moyens: des unités syntaxiques et lexicales qui sont choisies selon la situation, les besoins ou bien l'intention; ainsi il définit son type de discours: subjectif ou objectif (Kerbrat-Orecchioni 1980: 71). Il est aussi clair que le taux de la subjectivité et de l'objectivité n'est pas le même dans tous les énoncés, car il dépend du nombre des unités subjectives ou objectives (Kerbrat-Orecchioni 1980: 73) et du domaine référentiel. Les éléments exprimant la subjectivité dont l'énonciateur se sert pendant l'énonciation sont les noms, les verbes, les adjectifs, les adverbes, le registre du langage, la modalisation, la ponctuation.... Dans notre étude, il nous a semblé préférable d'étudier d'abord les adjectifs, puisque dans le domaine de la subjectivité linguistique, les études concernant les adjectifs sont les plus exhaustives.

3.1. Les Adjectifs

La grammaire traditionnelle nous présente l'adjectif comme un élément linguistique qui qualifie le nom auquel il est lié et avec lequel il s'accorde, et dont la place est changeable. D'après Kerbrat-Orecchioni (1980), les adjectifs expriment aussi l'évaluation que porte l'énonciateur sur son référent, par conséquent sa subjectivité. Parmi les adjectifs, elle a distingué les adjectifs objectifs et les adjectifs subjectifs. Les subjectifs se divisent en trois sous-groupes: affectifs, évaluatifs non axiologiques et évaluatifs axiologiques. Les adjectifs objectifs affirment une vérité ou une fausseté que l'on peut vérifier plus facilement que ceux qui sont subjectifs. Leurs emplois sont plus restreints que ceux des

subjectifs. Ceux-ci ont un large éventail d'emploi et dans leur emploi "tout est relatif", car dans la subjectivité il n'y a pas une seule vérité; il y en a autant que d'énonciateurs.

Les adjectifs affectifs "énoncent, en même temps qu'une propriété de l'objet qu'ils déterminent, une réaction émotionnelle du sujet parlant en face de cet objet." (Kerbrat-Orecchioni 1980: 84). L'énonciateur est d'une position passive, car c'est l'objet en question qui exige l'expression de l'affection. Ce type d'adjectifs décrit l'état psychique et l'effet que produisent son co-énonciateur, un événement, un objet, ... sur lui.

15. Mon cher Patrick, je suis vraiment désolée. (...) (*Campus 1*, p. 99, F)

Nous portons des jugements sur les valeurs des entités avec des adjectifs évaluatifs non axiologiques et des adjectifs axiologiques. Les adjectifs évaluatifs non axiologiques sont

"les adjectifs qui sans énoncer de jugement de valeur, ni d'engagement affectif du locuteur (...), impliquent une évaluation qualitative ou quantitative de l'objet dénoté par le substantif qu'ils déterminent et dont l'utilisation se fonde à ce titre sur une double norme: interne à l'objet support de la qualité [et] spécifique du locuteur" (Kerbrat-Orecchioni 1980: 85-86).

Le processus d'évaluation est spontané et compliqué; chaque locuteur y recourt. L'évaluation est d'abord faite selon les particularités du référent, ensuite selon ses critères évaluatifs qui sont transmis par la société et selon lesquels chaque locuteur construit ses propres critères d'évaluation. Ces adjectifs sont graduels (grand/moyen/petit; froid/tiède/chaud). De plus, ils reflètent "l'idée que le locuteur se fait de la norme d'évaluation pour une catégorie d'objets donnée" (Kerbrat-Orecchioni 1980: 86). Alors, chacun a une représentation d'une notion selon laquelle il apprécie son référent. Le concept d'une notion (grandeur, longueur, petitesse, cherté, etc.) chez l'énonciateur se forme toujours selon ses expériences (le vécu) et selon la norme des notions qui lui sont transmises par sa société.

16. Alors, on fait une promenade. On va à la grande cascade. (*Campus 1*, p. 28)

Les adjectifs évaluatifs axiologiques exigent aussi une double norme "interne à la classe de l'objet-support de la propriété (...) [et] interne au sujet d'énonciation, et relative à ses systèmes d'évaluation (esthétique, éthique, etc.)" (Kerbrat-Orecchioni 1980: 90). Ce qui les diffère des adjectifs non axiologiques, c'est que cette classe d'adjectifs implique une appréciation ou une dépréciation, valeurs qui sont intrinsèques du contenu de l'adjectif.

17. C'est un bon quartier. Il y a de jolies maisons avec des jardins... (*Campus 1*, p. 22)

3.2. Les Noms

Les noms dénomment d'abord, de façon objective, tous les êtres, les objets, les particularités, les procès, les sentiments, les pensées..., ensuite ils forment des sous-catégories selon l'évaluation qu'ils portent. Ils constituent le moyen dont l'énonciateur se sert pour manifester ses sentiments. Les noms affectifs expriment l'amour, la haine, la colère, le respect, l'étonnement, l'admiration, l'enthousiasme, la moquerie, le rire, ...

18. J'ai honte de ne pas bien parler anglais à 35 ans. (*Campus 1*, p. 101, "Lisez-Réfléchissez", ex. 3)

Les noms axiologiques sont les mots les plus complexes car ils incluent deux types d'information indissociables: "une description du dénoté et un jugement évaluatif, d'appréciation ou de dépréciation porté sur ce dénoté par le sujet d'énonciation" (Kerbrat-Orecchioni 1980: 73). Cette évaluation est portée en général dans la situation d'énonciation et elle peut être vraie ou fautive, c'est pourquoi la situation d'énonciation a une importance capitale. Les noms péjoratifs ("chauffard", "vantard", "richard", "paperasse", "pétasse"), diminutifs ("fiston", Philippe – "Pitou", Madeleine – "Mado", Goerges – "Jojo"), les noms et expressions figés et les noms de qualité font partie de ce groupe.

19. Dis donc toi, tu peux pas faire la queue comme tout le monde ! Abruti, crétin, cocu! Andouille! (*Campus 3*, p. 92, extrait de *Les aventures de Rabbi Jacob*, film de Gérard Oury)

Les substantifs subjectifs expriment intrinsèquement la subjectivité, car elle est présente dans leur sémantisme et non dans leur fonction. C'est-à-dire, ces mots n'ont pas besoin d'être actualisés par un locuteur dans une énonciation d'autant que l'évaluation est déjà présente dans leur sens.

20. Quels reproches peut-on faire à Pierre? Aux autres locataires? (*Campus 1*, p. 52, *Découvrez le document*, ex. 1)

3.3. Les Verbes

Le processus d'analyse de la classe des verbes subjectifs est assez complexe; exprimée par les verbes, la subjectivité se dévoile non seulement dans le sens, mais aussi dans l'instance de discours. On n'observe pas systématiquement la subjectivité dans le contenu des verbes, parce qu'elle peut même se manifester dans l'accomplissement de l'acte. Dans ce cas, comme le souligne Benveniste, "l'énonciation s'identifie avec l'acte même. Mais cette condition n'est pas donnée dans le sens du verbe; c'est la subjectivité du discours qui la rend possible" (2001: 265). En d'autres termes, l'énonciateur accomplit un acte, acte illocutoire, lors de son énonciation; ce qui est le cas des verbes performatifs "baptiser", "jurer", "déclarer". L'accomplissement de l'acte ne se réalise qu'à la première personne et au présent, les autres personnes (tu, il/elle, vous, ils/elles) et temps réduisent les fonctions de ce type de verbes à la simple description du procès.

21. (...). Je te rends ce roman de Philippe Delerm avec beaucoup de retard. Je te prie de m'excuser, à bientôt. (*Campus 1*, p. 99, F)

Par ailleurs, le sémantisme des verbes subjectifs assure la possibilité de les analyser d'abord selon la source d'évaluation, dans ce cas les verbes subjectifs sont "intrinsèquement subjectifs"; ensuite selon l'évaluation qu'ils comportent du type bon/mauvais et vrai/faux/incertain (Kerbrat-Orecchioni 1980: 101-113). Il n'est pas toujours facile de déterminer à quel groupe appartient le verbe, car il peut avoir plusieurs traits évaluatifs subjectifs. Dans notre travail, nous avons adopté une grande partie de la classification des verbes proposée par Kerbrat-Orecchioni, et nous les regrouperons ici selon la notion qu'ils impliquent: les verbes de sentiment, de perception, de jugement, d'opinion et subjectifs substantiels.

Les verbes de sentiment permettent d'exprimer l'attitude du locuteur vis-à-vis de son référent (personne, objet, procès...) ou de manifester les sentiments qui provoquent chez lui des impressions favorables ou défavorables, et le raisonnement demeure totalement ou partiellement implicite. Impliquant une évaluation du type "bon" et/ou "mauvais", ils sont aussi axiologiques.

22. (...) J'ai été touchée de ta sincérité. (...) (*Campus 2*, p. 68)

Les verbes de perception exposent la manière dont l'énonciateur appréhende le procès dénoté. Ils montrent que "l'impression perceptive est spécifique de l'individu qui la reçoit" (Kerbrat-Orecchioni 1980: 105). Ce type de verbes se fonde sur les expériences ou sur les observations propres de l'énonciateur qui les reçoit avant la réalisation de l'énonciation. Ces verbes impliquent les deux types d'évaluation, à savoir vrai/faux/incertain ou bien bon/mauvais.

23. Dis donc, j'ai l'impression qu'on va devenir célèbres... (*Campus 2*, p. 50)

Le "jugement" est une "opinion favorable (approbation) ou défavorable (blâme, critique, réprobation) qu'on porte, qu'on exprime sur qqn. ou qqch." (*Le Petit Robert* 1996). Les verbes de jugement expriment donc la conception et l'évaluation du procès par l'énonciateur. Les évaluations portées par ce type de verbes sont ni vraies ni fausses, car elles ne manifestent que le point de vue et les jugements de l'énonciateur sur le procès.

24. Mes collègues me jugent cordial, efficace et rassurant. (*Campus 3*, p. 27, *Jeu de rôles*, ex. 2/d)

Les verbes d'opinion ont la même fonction que les verbes performatifs, lorsqu'ils sont à la première personne et au temps présent, par contre, au niveau sémantique, ceux d'opinion ne contiennent pas d'évaluation du procès du type bon ou mauvais. Ils caractérisent plutôt "l'attitude du locuteur vis-à-vis de l'énoncé qu'il profère" (Benveniste 2001: 264). Lorsqu'ils transmettent les opinions des autres, ils manifestent celle d'un tiers et décrivent ses actes. Les verbes d'opinion portent une évaluation sur la véracité et la fausseté du procès dénoté.

25. Je suppose que tu as déjà plusieurs offres d'emploi... (*Campus 2*, p. 76)

Les verbes subjectifs substantiels, tout comme les substantifs subjectifs, sont intrinsèquement subjectifs et axiologiques, car ils impliquent dans leur sens le type d'évaluation : bon ou mauvais. Les verbes de ce type n'ont pas besoin d'être actualisés ou assumés par un énonciateur, parce que la subjectivité est dans leur sens même.

26. En devenant adhérent, vous bénéficiez d'une journée de réduction que vous choisissez vous-même. Vous profiterez alors d'une remise de 6 % sur la hi-fi, photo (...). (*Campus 2*, p. 93)

3.4. Les Adverbes

Comme les autres parties de discours, les adverbes sont des unités qui expriment la subjectivité. Quel que soit l'élément qu'ils modifient, les adverbes peuvent porter des évaluations du point de vue vrai/faux/incertain ou de bon/mauvais (vraiment, sans doute, certainement), et du point de vue appréciatif (heureusement, sérieusement) et évaluatifs (tôt, tard, assez, peu, beaucoup...). Les évaluatifs fonctionnent de la même manière que les adjectifs subjectifs, car la notion est un terme relatif et dépend toujours "de la norme d'évaluation" (Kerbrat-Orecchioni 1980: 86) que l'énonciateur reçoit de son environnement culturel.

27. Ça fait longtemps qu'on longe ce ruisseau. Vous ne croyez pas qu'on a dépassé le départ du sentier? (*Campus 2*, p. 122)

3.5. Les Interjections

Étant des divers bruits et cris, des onomatopées, des noms, des adverbes, des adjectifs, des verbes surtout à l'impératif, des expressions figées et des divers morphèmes, les interjections sont aptes à exprimer diverses attitudes de l'énonciateur, par conséquent sa subjectivité. Leurs sens varient selon le contexte et la fonction qu'elles exercent. Certaines peuvent recevoir plusieurs interprétations, par exemple "ah! peut marquer la joie, la colère, la crainte, la surprise, etc." (Riegel et alii 2002: 462). D'autres ont des valeurs plus spécifiques, par exemple "hourra !" marque l'enthousiasme, "dommage!, c'est dommage!, quel dommage!" marquent le regret; "tant mieux!, tant pis!, bravo!" expriment une évaluation méliorative ou défavorable selon le contexte. La plupart du temps, elles sont accompagnées des gestes et mimiques de l'énonciateur qui contribuent à leurs interprétations. Puisqu'elles n'ont pas été classifiées d'une manière précise, nous avons proposé une classification, en nous inspirant des fonctions que les interjections exercent, selon le schéma communicatif de R. Jakobson: affective, phatique et conative. Et nous avons également étudié les interjections gratifiantes, puisque la gratification peut accentuer chacune de ces fonctions.

28. D'accord, mais pas de scandale, hein? (*Campus 1*, p. 90) (phatique)

29. Tant pis. Ce sera pour une autre fois... (*Campus 2*, p. 158) (gratifiante)

3.6. Les Temps et Modes Verbaux

La subjectivité langagière est insérée aussi dans le temps linguistique, et selon Benveniste (2000: 69), les formes temporelles sont, parmi les autres, les formes les plus riches exprimant la subjectivité. Le temps peut être indiqué objectivement par des jours, semaines, mois, années, ou des dates précises, et subjectivement, par le temps linguistique, créé par l'énonciateur; ce temps linguistique "(...) est organiquement lié à l'exercice de la parole, [et] (...) il se définit et s'ordonne comme fonction du discours" (Benveniste 2000: 73). C'est alors par rapport au moment de l'énonciation que l'énonciateur constitue le présent, définit son passé et son avenir. La temporalité linguistique est non seulement un fait subjectif, mais aussi intersubjectif et cette "condition d'intersubjectivité permet seule la communication linguistique" (Benveniste 2000: 77).

Soulignons le fait que les temps verbaux sont le moyen d'exprimer la manière dont l'énonciateur considère le déroulement des procès dénotés par les verbes dans l'énoncé. Ce point de vue constitue les modes et ils "expriment l'attitude prise par le sujet à l'égard de l'énoncé; ce sont les diverses *manières* dont ce sujet conçoit et présente l'action (...)" (Grevisse 1980: 708-709). Il existe en français des modes personnels (indicatif et subjonctif^{2,3}) et des modes impersonnels (infinitif, participe et gérondif).

Le mode indicatif est le seul mode personnel qui désigne toutes les personnes grammaticales et qui situe le temps dans les trois époques: passé, présent, futur. Grevisse (1980: 831) définit l'indicatif comme "le mode de l'action considérée objectivement et constatée; il place un procès sur le plan de la

² Le conditionnel est considéré comme un temps de l'indicatif; nous adoptons cette approche.

³ L'impératif est considéré comme un emploi du discours, est non comme un mode; nous adoptons cette approche.

réalité affirmée et actualise en le situant dans l'une des trois époques de la durée". Par contre, comme le détermine Grevisse, il n'est pas entièrement un mode qui considère objectivement le procès, mais un mode qui situe le procès "dans le monde de ce qui est tenu pour vrai par l'énonciateur" (Denis et Sancier-Chateau 1994: 260). Il est même subjectif car, le temps linguistique est un fait subjectif et, de plus, les verbes à l'indicatif ont des valeurs modales qui expriment non seulement la temporalité mais aussi "la prise de position de l'énonciateur sur l'événement considéré" (id: 261, 262). Les temps verbaux doivent leur richesse surtout à leurs valeurs modales.

30. Excuse-moi de te déranger. Je voulais juste te demander si tu pouvais me rendre un service. (*Campus 2*, p. 158, *Découvrez le document*, transcription p. 177, scène 2) (imparfait à valeur modale d'atténuation).

31. Oui, mais tout ça est bientôt fini. Paul Pignon prenant sa retraite en juin, c'est moi qui doit lui succéder. (*Campus 2*, p. 104) (passé composé à valeur temporelle de futur).

Le subjonctif, étant un mode personnel, contrairement à l'indicatif, ne distingue pas les époques (passé, présent, futur), tandis que l'indicatif situe le procès dans le monde réel, le subjonctif le situe dans le monde du possible. C'est pourquoi il apparaît dans des énoncés indépendants et dans des énoncés dépendants. Les énoncés indépendants au subjonctif expriment le point de vue subjectif de l'énonciateur, ses attitudes et ses réflexions: ordre, souhait, regret, indignation et supposition.

32. Toi, je te vois venir. Tu as envie qu'on fasse une pétition. -Exactement, et qu'on aille voir le président. (*Campus 2*, p. 34)

Dans des propositions subordonnées, l'emploi du subjonctif est obligatoire après certains éléments linguistiques (les verbes de sentiment et d'appréciation, leurs tournures adverbiales ou adjectivales impersonnelles, les circonstancielles exprimant le but, la cause, la conséquence...). Son emploi est optionnel après les verbes d'opinion en forme négative ou interrogative, après les verbes "modalisateurs" comme "sembler" et "paraître", dans des constructions relatives, et lorsque "l'existence du référent est seulement envisagée comme possible ou voulue" (Riegel et alii 2002: 327) ou lorsque l'énonciateur exprime la restriction et la sélection (meilleur(e), seul(e), après le superlatif...). Le choix du mode indique comment l'énonciateur envisage son procès, dans le monde réel ou dans le monde des possibles, et dépend de ses intentions, donc de sa subjectivité.

33. Je n'ose pas. J'ai peur qu'il accepte. (*Campus 2*, p. 80)

34. C'est curieux. Ce n'est pas du latin... Il ne semble pas que ce soit du grec. Ça a l'air plus ancien. (*Campus 2*, p. 50)

3.7. La Modalisation et les Modalités

Le terme de modalité, emprunté à la logique, est utilisé dans la langue dans un sens plus large afin d'indiquer l'attitude de l'énonciateur par rapport à l'énoncé qu'il produit et au contenu même de cet énoncé. Selon ses fonctions, Meunier distingue deux types de modalité: modalité d'énonciation et modalité d'énoncé. Les modalités d'énonciation "se rapporte[nt] au sujet parlant (ou écrivain) [et] caractérise[nt] la forme de la communication entre Locuteur et Auditeur" (Meunier 1974: 13). Ces modalités désignent, en effet, les types des énoncés: les déclaratifs (assertifs), les interrogatifs et les impératifs. Quant à la modalité d'énoncé, elle

"caractérise la manière dont le sujet de l'[énonciation] situe la proposition de base par rapport à la vérité, la nécessité (vrai, possible, certain, nécessaire et leurs contraires, etc.) par rapport aussi à des jugements d'ordre appréciatif (utile, agréable, idiot, regrettable...)" (Meunier 1974: 14).

La différence est qu'un énoncé peut être soit déclaratif, soit interrogatif, soit impératif; et que deux de ces modalités d'énonciation ne peuvent pas coexister dans le même énoncé, tandis que plusieurs modalités d'énoncé peuvent y être présentes.

35. (...) Heureusement, il est possible d'écouter en ligne quelques secondes de chaque chanson avant de la choisir. (...) (*Campus 2*, p. 126) ('Heureusement': modalité d'énonciation; 'possible': modalité d'énoncé).

Les modalités d'énoncé, grâce auxquelles l'énonciateur marque son attitude, apparaissent sous de multiples formes: les auxiliaires et semi-auxiliaires modaux, les adverbes d'énonciation et les

structures impersonnelles de modalité. Les auxiliaires expriment les modalités de la logique (obligation, nécessité, possibilité et leurs contraires) et un état psychique, physique ou une impression de l'énonciateur. À titre d'exemple, nous pouvons citer les verbes "pouvoir", "devoir", "savoir", "falloir", et pour les semi-auxiliaires "croire", "désirer", "sembler", "paraître", "estimer", "supposer", "reconnaître", "confesser", "détester"...

36. Vous devriez l'aider. Ce serait utile. (*Campus 2*, p. 50, *Exercez-vous d*)

37. Je crains que vous n'ayez pas remarqué que c'est presque toujours le cas... (*Campus 2*, p. 136) (sentiment et opinion)

Les adverbes d'énonciation sont des adverbes et des locutions adverbiales qui modifient non seulement un mot, mais encore tout un énoncé. Cette modification crée une nouvelle forme d'énonciation et d'énoncé. Si on supprime les adverbes d'énonciation, tout comme le sens et la forme de la situation de l'énonciation, le contenu de l'énoncé se trouvera modifié. Ils portent une appréciation évaluative ou affective et manifestent divers types de modalité: certitude, nécessité, probabilité...

38. Lorsque la guerre éclate, pour moi, le tournant est décisif, c'est le début de mon engagement politique. (*Campus 3*, p. 24, *Viva*, Octobre 2002)

Les structures impersonnelles de modalité sont des structures canoniques Il + est + adjectif + que P [indicatif / subjonctif] / + de Infinitif (Cervoni 1992: 82) ou bien C'est / Il est + adjectif.

39. Mais les tablettes de Chavigny prouvent le contraire.- Pas sûr. Il est possible aussi que ce soit une plaisanterie. Quelqu'un a voulu se moquer de De Marley! (*Campus 2*, p. 50)

3.8. La Ponctuation

Parmi les éléments exprimant la subjectivité, on constate à l'écrit certains signes de ponctuation, ceux-ci sont des éléments qui contribuent plutôt à l'organisation d'un texte écrit, car à l'oral, elle est marquée par la pause et par l'intonation. La ponctuation est organisée par des "signes conventionnels" (Grevisse 1980: 1412), ses fonctions sont précises et la plupart d'entre eux n'expriment pas la subjectivité. Pourtant selon le contexte, ils manifestent différentes attitudes et points de vue de l'énonciateur. Comme le remarque Leeman-Bouix, le point qui indique la fin d'un énoncé déclaratif peut marquer "un ordre déguisé"; l'interrogation n'est pas forcément une question mais peut traduire aussi un ordre; l'impératif peut "masquer une interrogation" et l'exclamation ne peut être qu'un simple "constat" (2002: 121).

40. Pardon madame, je cherche la rue Lepois. (*Campus 1*, p. 48) (interrogation)

41. Salut tout le monde! Oh là là, mais... C'est quoi ce désordre? (*Campus 1*, p. 54) (étonnement)

Les guillemets marquent, selon le contexte, le changement de l'énonciateur ou bien ils montrent que l'énonciateur n'assume pas l'énoncé ou l'unité entre guillemets. Les guillemets ont plusieurs fonctions : ils indiquent la prise de position du locuteur et ils peuvent attribuer un sens particulier à l'énoncé entre guillemets. Par ailleurs, les guillemets sont utilisés pour désigner les termes étrangers, les titres ou les périodes précises, le néologisme, le sens spécialisé, les différents registres de langue (Cicurel 1991: 119). Selon les intentions communicatives, Jacqueline Authier-Revuz a distingué des guillemets de "condescendance", de "mise en question", d'"emphase" et de "protection" (termes cités par Cicurel 1991: 120).

42. Oui, le manteau aussi. Et ici, Tristant, ce n'est pas "ton" salon. C'est "notre" salon. D'accord? C'est à tout le monde. (*Campus 1*, p. 54)

43. (...) J'ai organisé la "hamburgrevé" au Mc Donald's de St-Germain! (*Campus 3*, p. 76)

Les signes typographiques utilisés le long d'un même texte expriment aussi la subjectivité de l'énonciateur par le fait de les distinguer d'autres énoncés ou de groupes de mots. Les signes que nous avons observés dans notre corpus sont le plus souvent les italiques, le soulignement et les caractères gras.

4. CONCLUSION ET PROPOSITIONS

Lors de cette étude, notre but principal était de découvrir la place, la fréquence et la progression de la subjectivité dans la méthode de FLE *Campus*. L'énonciation et les marques linguistiques constituent une totalité synthétique. Pendant notre recherche, nous avons étudié environ 300 exemples tirés des trois niveaux de ce manuel. Cependant, il nous est arrivé de ne pas avoir trouvé d'exemples satisfaisants pour illustrer certains emplois très courants. Nous avons quand même constaté que la méthode *Campus* accordait une place importante à l'apprentissage des unités linguistiques exprimant la subjectivité; ainsi, à la fin du niveau 2, presque tous les temps et modes verbaux sont exploités, y compris le passé simple et le passé antérieur. La mise en place de la subjectivité peut motiver l'expression personnelle et la créativité du sujet-apprenant. La créativité personnelle favorise l'apprentissage d'une langue car elle crée les conditions nécessaires de la pratique de la langue. Par contre, l'intensité des sujets à apprendre risque d'empêcher la compréhension, la distinction et l'appropriation des expressions de la subjectivité. Lorsqu'il est question des apprenants turcs, cela devient encore plus délicat, car ils sont confrontés d'abord à la différence syntaxique entre le français et le turc, et ensuite à la perception du monde humain et culturel vu par le sujet subjectif qui est différent de soi-même. Finalement, nous pouvons affirmer que la présence de multiples éléments linguistiques exprimant la subjectivité ne signifie pas qu'ils sont parfaitement assumés et appris par les apprenants. Il vaudrait mieux que l'apprentissage soit soutenu par des exercices supplémentaires écrits et oraux, conformes aux savoir-faire visant l'apprentissage des moyens de l'expression subjective. Les différents types d'exercices sur l'identification des moyens de l'expression de la subjectivité faciliteraient leur apprentissage et appropriation, du moins aux niveaux lexical et syntaxique. Dans un milieu non-francophone, cet apprentissage pourrait être réalisé également par l'expression écrite qui constitue, en général, un des moyens les plus efficaces. Le travail sur des textes afin de relever les marques de la subjectivité contribuerait à l'apprentissage du français des apprenants turcs: d'abord, ils auraient la possibilité d'analyser la syntaxe française, ensuite cela leur permettrait un acquis important au niveau lexical, puisque le lexique subjectif occupe aussi une place indéniable dans l'apprentissage de la langue et de la communication.

BIBLIOGRAPHIE

- Austin, J. L. (2002, 1962). *Quand dire, c'est faire*. Paris: Éditions du Seuil.
- Benveniste, É. (2001). *Problèmes de linguistique générale 1*. Paris: Gallimard.
- Benveniste, É. (2000). *Problèmes de linguistique générale 2*. Paris: Gallimard.
- Cervoni, J. (1992). *L'énonciation*. Paris: PUF.
- Cicurel, F. (1991) *Lectures interactives en langue étrangère*. Paris: Hachette.
- Dubois, J., Giacomo, M., Gespin, L., Marcellesi, Ch., Marcellesi, J.-B., et Mével, J.-P. (1994). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris: Larousse.
- Grevisse, M. (1980). *Le bon usage*. Paris: Ducolut.
- Jakobson, R. (1963). *Essais de linguistique générale*. Paris: Éditions de Minuit.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1980). *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin.
- Leeman-Bouix, D. (2002) *Grammaire du verbe français*. Paris: Nathan Univ.
- Maingueneau, D. (1999). *L'énonciation en linguistique française*. Paris: Hachette.
- Maingueneau, D. (1993). *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*. Paris: Dunod.
- Meunier, A. (1974). Modalités et Communication, *Langue Française*, 21, 8-25.
- Perret, M. (1994). *L'énonciation en grammaire du texte*. Paris: Nathan.
- Riegel, M., Pella, J.-C., et Rioul, R. (2002). *Grammaire méthodique du français*. Paris: PUF.
- Ringoot, R. et Robert-Demontrond, Ph. (sous la dir.) (2004). *L'Analyse de discours*. Paris: Éditions Apogée.
- Dictionnaire Le Petit Robert*. (1996). Paris.

Extended Abstract

The question of the teaching of the foreign languages is not new. The first certificates date back to the teaching of the Sumerian one to the akkadians. Since during the subject always has kept his importance and known to take advantage of the progresses of the related sciences. Today, the central question is how to learn, to teach better a foreign language. A living language is present with all its dimensions in the daily communication. Since we aim at an apprenticeship and effective teaching of French as a foreign language in an institutional and non-francophone environment, we have to analyze it under all its aspects. The subjectivity some constitutes one of these dimensions. The first discussions on the subjectivity are done in the philosophical domain while in the linguistic domain the subjectivity is disclosed to the XXe century. Being a property intrinsic of the man and language, the subjectivity occupies an important place in the human communication. Nevertheless, she is not the simple expression of the feelings and opinions, she recovers a vast domain as the choice of the vocabulary, language register... that give ideas on the enunciator and the reports than it maintains with his addressee. The theory of the utterance constitutes our departure point, for this is she that introduces the term of the subjectivity in contemporary linguistics. With the provision of the works realized by Émile Benveniste and Catherine Kerbrat-Orecchioni in the domain of linguistics and subjectivity, we will try to identify the linguistic brands explaining the subjectivity. The utterance that constitutes the basis of our communication is the first source of the subjectivity since this at the time of achievement wording of our ideas and in our ideas that registers itself usually the subjectivity. She shows the deictic subjectivity that is omnipresent even in the enunciated the more objective. She, in addition, did completely subjective since this is in comparison with the enunciator than identify themselves all the composing from utterance: the deictic ones (speaker, times, place, referent). We tried also to determine the linguistic brands expressing the subjectivity, but they do not constitute an exhaustive list, and we think to limit our study with the speeches parties, the times and verbal methods, the modalisation and the methods, and at last the punctuation. We did not take into account the language registers, all the syntactics structures showing the subjectivity of the enunciator (voice activates or passive, the emphase (it is the/that, resume by pronoun), the negation... But nevertheless, we studied the impersonal one with the methods. Most of these structures necessitate a basis of elementary knowledge of the grammar and the correct construction of a sentence. Indeed, today the principal goal of the teaching of the languages is to be able to introduce as quickly as possible learning it in the daily communication. In this case, this is the content of the message, and not the manner to express itself, that wins importance. This is the provision of the utterance in the domain of the teaching of the languages. For in an utterance position an alone word or well the intonation are more expressive than a grammatically correct sentence but empty of direction. To limit our study, we attempted only to analyze the subjectivity from the standpoint enunciator in order to define that of which learning it pourait to need to show his subjectivity during the apprenticeship of a foreign language and no in the interaction with his speaker. The analysis in the verbal exchange necessitates the recourse to the pragmatic one and she is part of the intersubjectivity, that creates the necessary conditions of the linguistic communication. The exercises on the apprenticeship of various elements of the subjectivity demand special works. They can concern the vocabulary, on the analysis of the different syntactics structures expressing the subjectivity, on the modalisation and the methods. To teache of modal values of the verbal times request more of attention. The role of the teaching in the teaching of the subjective elements becomes therefore more delicate. It should specify the manner of the presentation and exploitation of the subject. The question *How can one to teach the subjectivity?* keeps again his importance. During our study, we tried to describe the presence and the progression of the subjectivity in the three levels of the manual *Campus* in order to specify his place in the teaching of the French as a foreign language. We noted that she is widely present especially to the levels 2 and 3. Nevertheless it is necessary nonetheless to assert that the employment of the familiar register could please the students and facilitate their familiarization with the French.